Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA SOMME

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°2019-112

PUBLIÉ LE 12 DÉCEMBRE 2019

Sommaire

Préfecture de la Somme - Service de Coordination des Politiques Interministérielles

80-2019-12-10-001 - Subdélégation de signature DDCS80 (3 pages) Page 3

Préfecture de la Somme - Service de Coordination des Politiques Interministérielles

80-2019-12-10-001

Subdélégation de signature DDCS80

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA SOMME

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Objet : **Arrêté portant Subdélégation de signature**

La préfète de la Somme
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la Santé publique ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relatif à la loi de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 132 ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2016-137 du 9 février 2016 relatif aux agréments d'engagement de service civique et de volontariat associatif ;

Vu le décret du 21 décembre 2018 nommant Madame Myriam GARCIA, sous-préfète hors-classe, secrétaire générale de la Préfecture de la Somme ;

Vu le décret du 4 janvier 2019 nommant Madame Muriel NGUYEN, Préfète de la Somme, à compter du 21 janvier 2019 ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 22 novembre 2017 nommant M. Daniel RAMELET, Directeur départemental interministériel à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Somme ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 30 janvier 2018 nommant Mme Sabine HOUBRON, directrice départementale adjointe de la Cohésion sociale de la Somme

Vu l'arrêté du 21 janvier 2019 portant délégation de signature au titre des articles 2 et 3

Vu l'arrêté du 14 mai 2019 portant délégation de signature relatif à la gestion budgétaire et comptable publique à Madame Myriam GARCIA, Secrétaire Générale de la Préfecture de la Somme ;

Vu l'arrêté du 16 mai 2019 portant délégation de signature relatif à la gestion budgétaire et comptable publique à M. Daniel RAMELET, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale de la Somme ;

ARRÊTE

Article 1er – Délégation de signature est donnée à :

- Madame Sabine HOUBRON, Directrice Départementale Adjointe de la DDCS de la Somme,

à l'effet de signer tous les actes et décisions figurant dans le cadre de la délégation susvisée.

Article 2 – En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Daniel RAMELET, directeur départemental et de Madame Sabine HOUBRON directrice départementale, délégation de signature est donnée dans le cadre de leurs attributions à :

- Pour le service de l'asile, de l'intégration et des populations vulnérables :
  - Madame Christelle CLOLERY, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
  - Madame Laurence GOBERT, secrétaire administrative classe exceptionnelle

- Pour le service jeunesse, sport et vie associative :
  - Monsieur Yassine CHAIB, inspecteur de la jeunesse et des sports
  - Monsieur Laurent CATELLE, attaché de l'administration de l'Etat

- Pour le service de l'hébergement et du logement :
  - Monsieur Eric BECART, attaché principal de l'administration de l'Etat
  - Madame Aurélie LECOMTE, attachée de l'administration de l'Etat
  - Madame Anne-Laure LOUVEL, Inspectrice de l'action sanitaire et sociale
  - Monsieur Victorien BON, ingénieur de l'école nationale des travaux publics de l'Etat

- Pour la mission politique de la ville :
  - Madame Sabine CANEL, secrétaire administrative de classe supérieure

- Pour la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes :
  - Madame Seelabaye APPA, attachée principale de l'administration de l'Etat

- Pour le service missions transversales et d'appui :
  - Monsieur Jérôme VINCENT, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale
  - Madame Alexandra HENAULT, secrétaire administrative de classe exceptionnelle

- Dans les services du secrétariat général commun :
  - Bertille MACREZ, secrétaire générale adjointe de la DRJSCS Hauts-de-France et de la DDCS de la Somme.

Article 3 - Délégation est donnée aux agents ci-après désignés :

- Madame Sabine CANEL, gestionnaire de dépenses,
- Madame Christelle CLOLERY, gestionnaire de dépenses,
- Madame Sabine HOUBRON, gestionnaire de dépenses,
- Madame Anne-Laure LOUVEL, gestionnaire de dépenses,
- Madame Céline SEGUIN, gestionnaire de dépenses,
- Monsieur Jérôme VINCENT, gestionnaire de dépenses,
- Madame Fabienne WYNANDS, gestionnaire de dépenses,

à l'effet de création ou de modification des engagements juridiques, valider, sur l'ensemble des dossiers rattachés aux unités opérationnelles (UO), sauf sur le 0333-DRDD et centres prescripteurs dans la limite de l'arrêté préfectoral susvisé :

- dans l'application informatique financière de l'État CHORUS Formulaire, les transactions liées à l'exécution des dépenses et des recettes non fiscales,
- dans l'application informatique OSIRIS, les transactions liées à l'exécution des dépenses,
- dans l'application informatique GISPRO, les transactions liées à l'exécution des dépenses,

- dans l'application informatique CHORUS-DT (gestionnaires contrôleurs), les transactions liées à l'exécution des dépenses de déplacements.

Article 4 - Délégation est donnée aux agents ci-après désignés :
- Monsieur Pascal COULON, gestionnaire de dépenses,
- Madame Hélène CUGNET, gestionnaire de dépenses,
- Madame Caroline DESCAMPS, gestionnaire de dépenses,
- Madame Francesca DOS SANTOS, gestionnaire de dépenses,
- Monsieur Eric ROUSSELLE, gestionnaire de dépenses,

à l'effet de création ou de modification des engagements juridiques, valider sur l'ensemble des dossiers rattachés aux unités opérationnelles 0333-DRDD (UO) :

- dans l'application informatique financière de l'Etat CHORUS Formulaire, les transactions liées à l'exécution des dépenses et des recettes non fiscales,
- dans l'application informatique CHORUS-DT (gestionnaires contrôleurs), les transactions liées à l'exécution des dépenses de déplacements.

Article 5 - Délégation est donnée aux agents ci-après désignés :
- Madame Caroline DESCAMPS, chargée du suivi des dépenses,
- Madame Sabine HOUBRON, chargée du suivi des dépenses,
- Madame Bertille MACREZ, chargée du suivi des dépenses,
- Madame Sylvie PETITPREZ, chargée du suivi des dépenses,
- Monsieur Jérôme VINCENT, chargé du suivi des dépenses,

à l'effet de procéder aux opérations budgétaires dans l'application informatique financière de l'État - CHORUS, cette habilitation recouvrant les recettes non fiscales et rétablissements de crédits sur les UO dans la limite de l'arrêté préfectoral susvisé.

Article 5 - Le présent arrêté est applicable dès le jour de la publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la Somme.

Article 6 - Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale de la Somme est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 10 DEC. 2019

Daniel RAMELET